



journées nationales portes ouvertes des énergies renouvelables

Autoconsommation Collective À Langouët



M. CUEFF Maire de Langouët
M. MOAL Chargé de développement photovoltaïque Energ'iv

Autoconsommation collective à Langouët

Un projet participatif

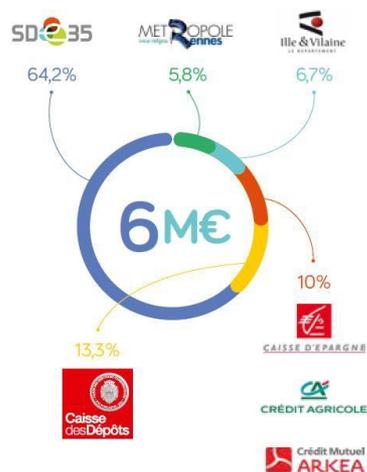
L'origine du projet :

- Imaginé par les Langouëtiens et les Langouëtiennes dans la démarche *Cradel to Cradel* portée par la commune



- Investissement porté par Energ'iv, la Société d'Economie Mixte d'Ille et Vilaine

Objectifs de la SEM :



Massifier le développement des projets d'énergies renouvelables en s'impliquant techniquement et financièrement dès les phases d'amorçage



Favoriser l'acceptation des projets en intégrant systématiquement une démarche de concertation le plus en amont possible, et en favorisant l'**investissement citoyen** dès que les projets le permettent



Permettre aux communes, aux EPCI et aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique de leur territoire en s'appuyant sur un acteur de confiance

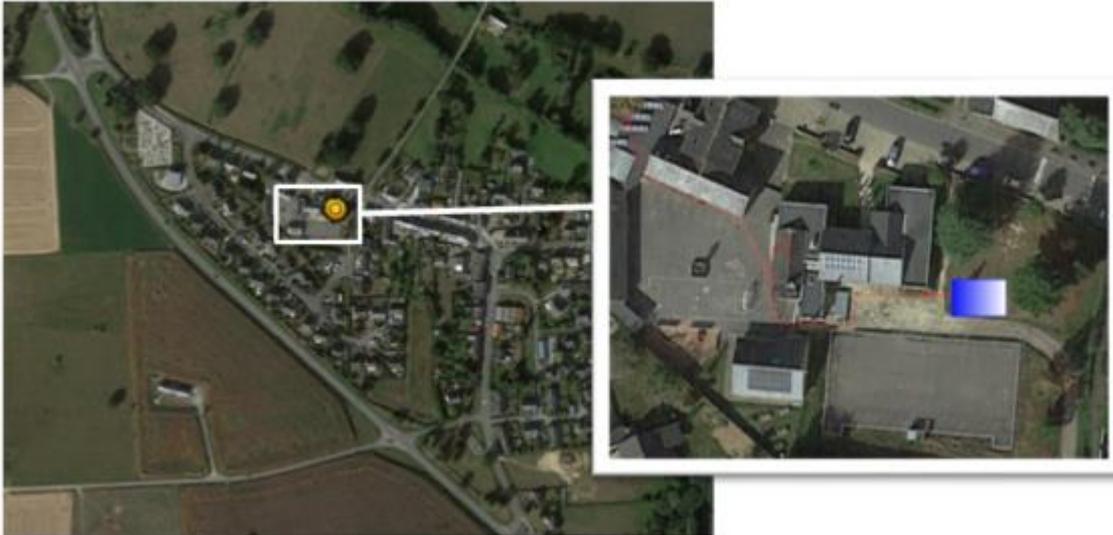


Accélérer le développement de la mobilité décarbonée de demain, qu'elle soit électrique, bio-gaz naturel, ou hydrogène.

Autoconsommation collective à Langouet



Caractéristiques techniques du projet



Un Tracker de 75m²
Produira 19MWh par an

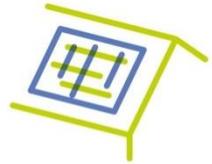


40% de la production sera consommée directement par l'école et la Mairie

Et Couvrira 5 à 10% de la consommation annuelle d'une 10ème de site à proximité

Les consommateurs auront accès à une énergie locale à un prix compétitif, environ 16c€/kWh

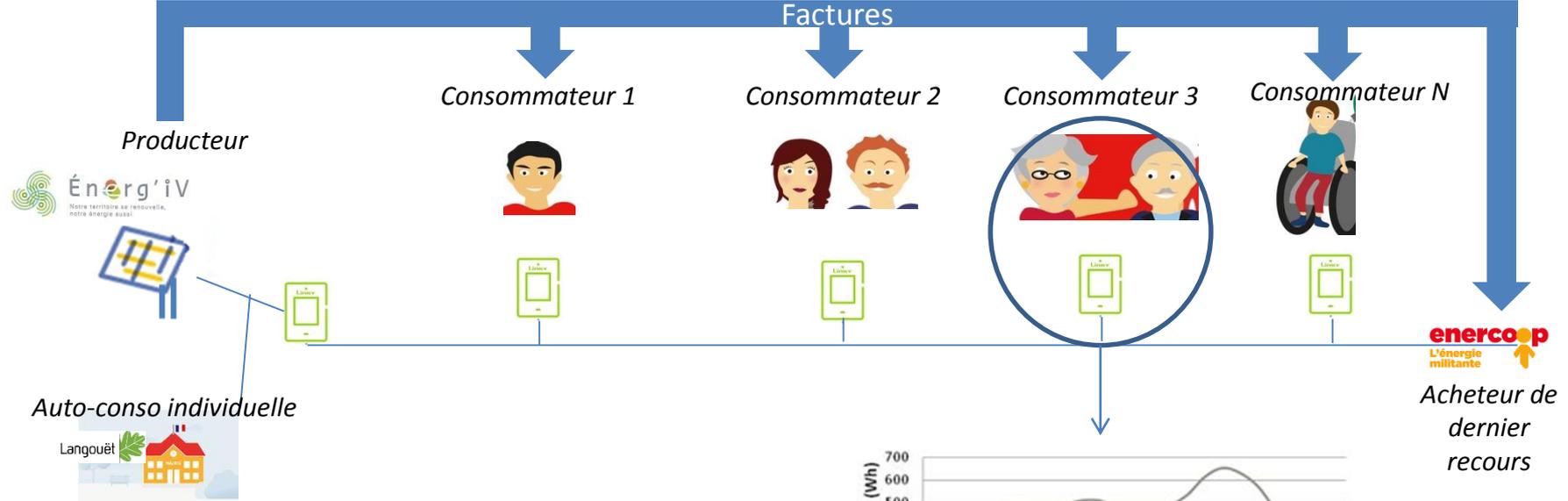
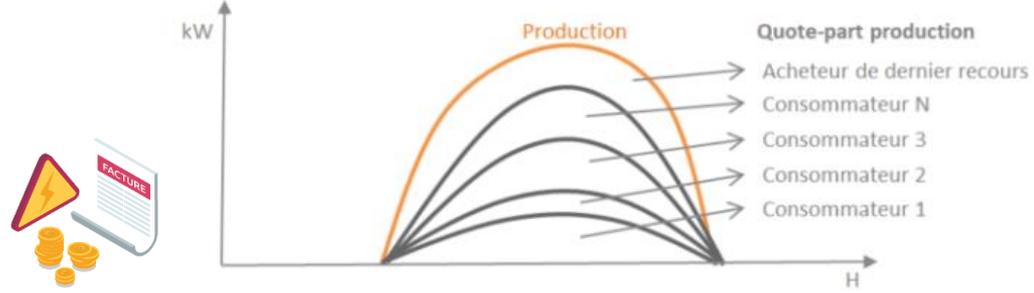
Autoconsommation collective à Langouët



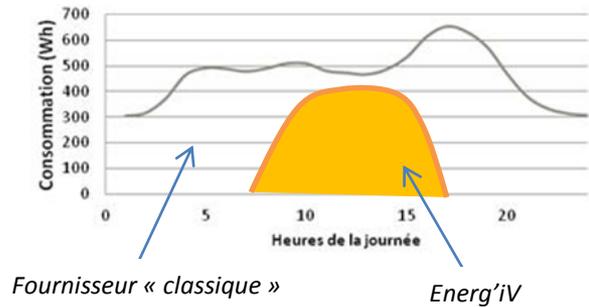
Le principe



Projet d'autoconsommation collective à Langouët



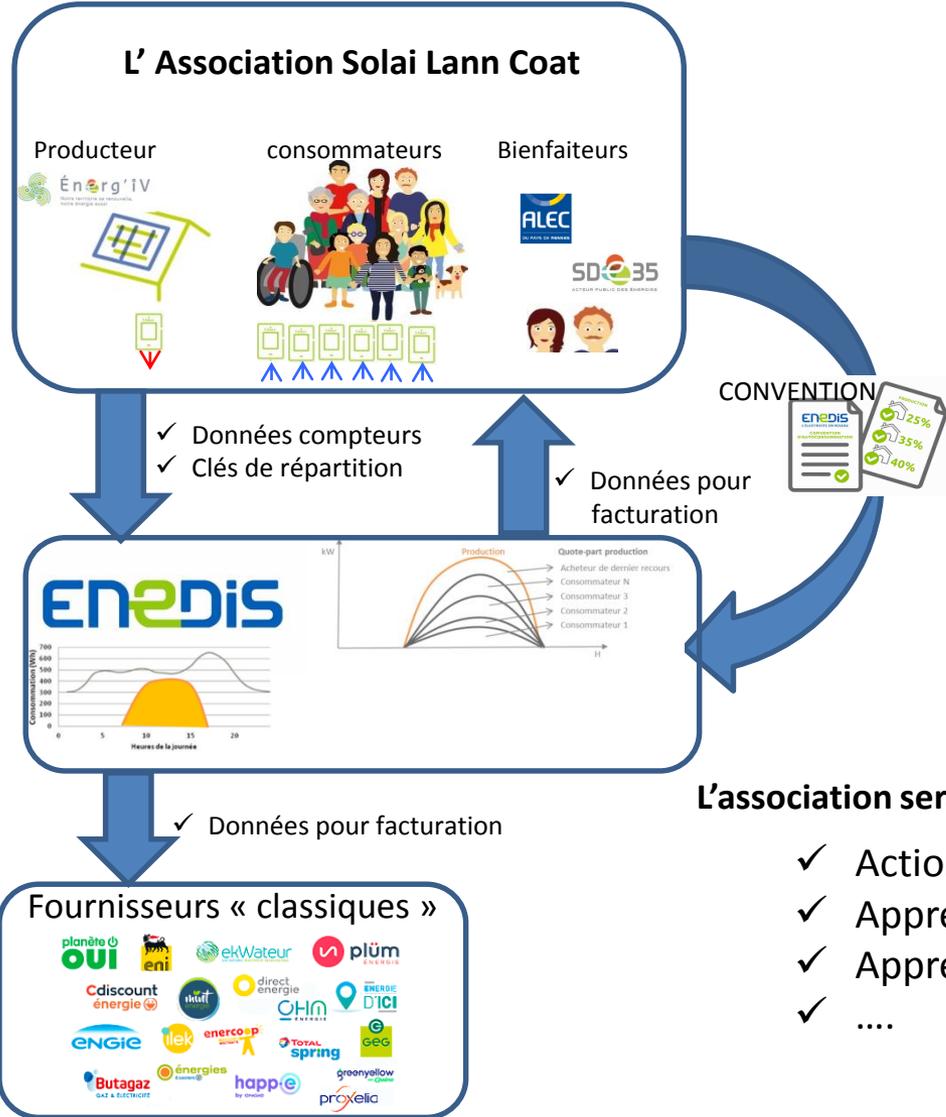
L'autoconsommation collective est un modèle défini en France qui repose sur le principe de la répartition de la production photovoltaïque entre un ou plusieurs consommateurs proches physiquement.



Autoconsommation collective à Langouet



Répartition « virtuelle » des électrons Association SOLAI LANN COAT



Personne Moral Organisatrice (PMO)

PMO, Cadre légal et règlementaire :

Code de l'Énergie L315-2

Et Documentation de Référence ENEDIS

- Entité juridique qui regroupe consommateurs et producteur
- Interlocuteur unique avec ENEDIS

La clé de la réussite passe par la PMO :

- Maintenir un niveau d'animation local sur le long terme
 - Gérer les entrées/sorties des consommateurs
 - Maintenir un taux d'adhésion élevé
- Sous-traiter la partie technique à un spécialiste

L'association sera un acteur local pour promouvoir la transition énergétique

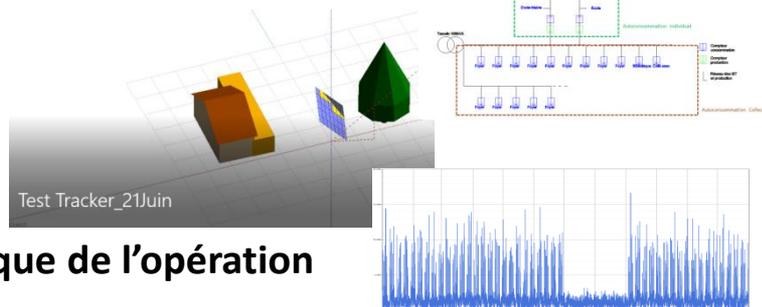
- ✓ Action pédagogique production->réseau->Consommation
- ✓ Apprendre à comprendre sa facture d'Énergie
- ✓ Apprendre à optimiser sa consommation
- ✓

Autoconsommation collective à Langouet

Les objectifs et l'avenir du projet

Aujourd'hui :

Etude de faisabilité technique, juridique et économique
Recherche de financement



Le projet est déjà en cours de réalisation : montage juridique de l'opération

Phase 1 : Mise en service fin 2019



40% de la production consommé directement par l'école et la mairie

Couvrir 5 à 10% de la consommation annuelle d'une 10ème de consommateurs

Un prix pour le consommateur compétitif autour de 16c€/kWh

➔ Avec une électricité locale moins chère, un cercle vertueux se mettra mécaniquement en place : pilotage des consommations en rapport avec le pic de production photovoltaïque, maîtrise de sa consommation, etc.

Phase 2 : Premier semestre 2020

Après une année de fonctionnement :

- Ajout de nouveau consommateur dans l'opération
- Ajout de nouvel équipement de production



Autoconsommation Collective À Langouët

